

Lettre du lundi 14 juin 2021

L'EDITO

Début juin, le Président de la République a annoncé pour le tourisme un plan de reconquête et de réinvention du modèle à mener sur 5 ans. Quelle dimension ce plan peut-il prendre pour les Outre-mer ? Peut-il être l'occasion d'un plan de développement touristique adapté à nos territoires ? C'est une réflexion que je souhaite proposer à la commission Tourisme de la FEDOM, à notre Conseil d'administration, puis, si nous nous lançons dans cette voie, au ministre des Outre-mer et au secrétaire d'état au Tourisme.

En attendant, force est de constater que l'actuel projet de loi de finances rectificative, que ce soit pour le tourisme ou pour d'autres secteurs d'activité, ne répond pas à la situation particulière de nos entreprises. La prise de position de certains parlementaires que nous remercions n'aura pas suffi.

Le débat va se poursuivre au Sénat, et cela va nous laisser un peu plus de temps pour essayer de convaincre les parlementaires et le gouvernement. Il est évident que la réouverture partielle, et beaucoup plus limitée que dans l'hexagone, des déplacements touristiques aura un impact négatif. On ne peut se satisfaire de cette situation et on doit légitimement demander qu'elle soit prise en compte tant qu'elle dure. Il est évident que les mesures du plan de relance sont plus complexes à mettre en œuvre et qu'en conséquence le calendrier doit être adapté.

Nous espérons que la convention de partenariat signée le 26 mai par Jean-Pierre PHILIBERT avec Bpifrance portera ses effets positifs. Bpifrance est un opérateur du plan de relance et la mise en œuvre des mesures de relance est une priorité de notre collaboration. Parallèlement, notre travail avec la Banque des Territoires avance, avec par exemple le développement de notre plateforme de partage de données.

Par ailleurs, le contexte de crise accroît les tensions sur le fret, au cœur des préoccupations actuelles de nos entreprises ; la FEDOM peut aider à la prise de conscience de l'enjeu et à stimuler les réponses nécessaires.

Enfin, rendez-vous ce 15 juin sur le village numérique ultramarin, dans le cadre de VIVATECH, pour découvrir les solutions digitales proposées par les entreprises de nos territoires.

FLASH SPECIAL

Décryptage des dispositions relatives aux modalités de déplacement en Outre-mer contenues dans le décret n° 2021-724 du 7 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

La FEDOM a réalisé un tableau récapitulatif des nouvelles règles applicables aux passagers à destination et en provenance des Outremer.

<https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/06/Regles-applicables-OM.pdf>

Projet de lois de finances rectificative - 2021

La commission des Finances de l'Assemblée vote le budget rectificatif – Onze amendements ont été rapidement adoptés sur le [PLFR](#), le 8 juin, après des échanges techniques. Ces amendements visent pour la plupart d'entre eux à prolonger des dispositifs d'aide appelés à s'éteindre trop tôt au regard de la durée et de l'ampleur de la crise. C'est le cas de la [déductibilité fiscale](#) des abandons de loyers, de la [compensation](#) des moindres recettes de versement transports d'Île-de-France Mobilités, de la [compensation](#) des pertes de recettes pour les communes touristiques et de l'[aide](#) au paiement des cotisations sociales. Les amendements de séance publique ont été publiés dans la soirée. Le texte est examiné en séance publique le 11 juin, les débats devraient être plus politiques. Il devrait passer au Sénat le 1er juillet. La lecture des conclusions de la commission mixte paritaire (ou la nouvelle lecture) est [programmée](#) le 11 juillet dans la Chambre haute.

Retrouvez ci-après la note faite par la FEDOM relative aux principaux enjeux des entreprises ultramarines sur PLFR 2021 ainsi que les amendements déposés par un certain nombre de parlementaires ultramarins, en relais des préoccupations exprimées par les acteurs des secteurs du tourisme et des transports outre-mer :

- <https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/06/Note-FEDOM-enjeux-PLFR.pdf>
- <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/4215/AN/407.pdf>
- <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/4215/AN/405.pdf>
- <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/4215/AN/408.pdf>
- <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/amendements/4215/AN/89.pdf>

Les débats en séance publique vendredi 11 juin ont confirmé l'adoption de l'extension du dispositif carry back aux 3 derniers exercices fiscaux avec un déplafonnement total. A noter également qu'une partie du Fonds de solidarité sera désormais imposable, notamment la partie du dispositif applicable aux coûts fixes. Le ministre au banc, Olivier Dussopt, a, par ailleurs, affirmé qu'il a été donné consigne à l'administration fiscale d'être bienveillante sur la remise des rapports des experts-comptables et commissaires aux comptes après les assemblées générales d'approbation des comptes même si les délais n'ont pas été formellement étendus à septembre comme l'an dernier.

Sur le calendrier du report des cotisations sociales, il a également été indiqué que le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance va commencer à envoyer à compter du 1er juillet 2021 aux indépendantes des plans d'apurement des dettes, en commençant par les activités les moins touchées par la crise sanitaire. Pour les indépendants exerçant une activité qui relève des listes S1 et S1 bis, aucune date n'a pour l'heure été fixée concernant l'envoi de ces plans. Par ailleurs, le ministre au banc a confirmé avoir demandé aux URSSAF que toute dette sociale d'indépendant supérieure à 1 000 € fasse l'objet d'un échelonnement d'au moins 24 mois et que soit intégrée dans ces dettes, les créances antérieures à la crise covid.

Enfin, il est regrettable que les propositions d'amendements relatives à la prise en compte des réalités locales ultramarines dans le calendrier de levée progressive des aides économiques n'aient pas reçu d'écho favorable de la part du gouvernement et de la majorité des députés à cette heure. Le rapporteur général du budget s'est limité à

rappeler au sujet du fonds de solidarité que « la sortie du quoi qu'il en coûte se faisait de façon progressive, en sifflet, pour ne pas laisser tomber les entreprises qui restent dans un besoin de trésorerie tant que les effets de la crise se font ressentir ».

Le débat se poursuivra au Sénat dans les prochains jours. Il faut espérer qu'il permette enfin de faire prendre conscience du fait que la reprise de l'activité outre-mer sera nécessairement décalée par rapport à l'hexagone et impactée négativement compte tenu des facteurs suivants :

- L'impact de la saisonnalité, les Zone Antilles et Océan Indien se trouvant en basse saison par rapport à l'hexagone ;
- Le maintien de restrictions administratives de déplacement supplémentaires et de contraintes renforcées par rapport à l'hexagone nonobstant la levée partielle des motifs impérieux à compter du 9 juin (ex : septaines Aller et retour de 7 jours pour toute personne n'ayant pas reçu deux doses de vaccin ; maintien de mesures strictes en Guyane ; incertitudes sur les déplacements inter-iles...)
- La faiblesse des taux de vaccination outre-mer étant entendu que la vaccination a été rendue de fait obligatoire pour pouvoir se déplacer librement (et sans autres contraintes telles que le test PCR + septaine obligatoire) vers ces territoires ou entre ces territoires (la rupture d'égalité avec le citoyen métropolitain qui souhaite se rendre dans une autre région hexagonale, et pour lequel aucune vaccination n'est imposée, est manifeste) ;
- Le poids économique et social des secteurs touristiques dans les économies locales Outre-mer, par ailleurs déjà fortement affectées par le chômage de masse.

Ajustements de la doctrine fiscale relatifs aux dispositifs de financement du logement social Outre-mer

L'administration fiscale a publié un nouveau commentaire au BOFIP le 09 juin 2021 relatif aux ajustements successifs des dispositifs de soutien au financement du logement social outre-mer (principalement en crédit d'impôt prévu à l'article 244 quater X du CGI) opérés depuis la loi de finances pour 2020 ainsi qu'une actualisation des plafonds de ressources et de loyers applicables au titre des années 2020 et 2021 dans le cadre des dispositifs d'aide fiscale à l'investissement outre-mer dans le secteur du logement social prévus à l'article 199 undecies C du CGI et à l'article 244 quater X du CGI.

Voir <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/13152-PGP.html/ACTU-2021-00202>

Innovation en Outremer : la FEDOM lance le premier village numérique ultramarin

Le 15 juin 2021, de 17 à 18 H45 (heure métropole), dans le cadre de VIVATECH 2021, se tiendra le pilote du premier village numérique ultramarin, en visio-conférence.

Ce premier événement sous la présidence d'Hervé Mariton, en partenariat avec l'ACCD'OM, Bpifrance et Outremers360, a pour objectif de faire découvrir aux professionnels, aux collectivités, aux entreprises publiques et investisseurs les solutions digitales des divers territoires ultramarins dans les secteurs du BTP/Logement, de la santé, du tourisme, de la logistique portuaire et de la distribution, sous l'éclairage d'experts des enjeux numériques.

Les solutions ultramarines retenues par le jury seront valorisées dans les sessions génériques de VIVATECH et mises en exergue par notre partenaire média, Outremers360.

Nous vous attendons nombreux : pour vous inscrire : https://www.myglobalvillage.com/vivatech/6410/inscription_participant/

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Évolution du dispositif des motifs impérieux pour les déplacements entre les Outremer et l'Hexagone.

<https://outre-mer.gouv.fr/evolution-des-regles-applicables-aux-passagers-destination-et-en-provenance-des-outre-mer-compter-0>

et : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/06/Infos-covid-outre-mer-V2.pdf>

Pass sanitaire : un nouvel outil pour sortir de la crise sanitaire

Ce dossier de presse présente le pass sanitaire qui a été mis en place à compter du 9 juin 2021. Il est réservé à certains lieux ou événements accueillant 1 000 personnes ou plus. Son utilisation permettra de mettre en place des jauges de 5 000 personnes jusqu'au 30 juin tout en minimisant les risques de circulation du virus. Il vient en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur.

https://minefi.hosting.augure.com/Augure_Minefi/r/ContenuEnLigne/Download?id=59B5A296-A605-4C51-9B2E-46F69E1B8DA8&filename=1090%20Dossier%20de%20Presse%20TAC%20-%20pass-sanitaire.pdf

Matières premières : "On va accompagner le Bâtiment", assure Emmanuelle Wargon

Rénovations énergétiques, constructions de logements, difficultés de recrutements, dispositifs d'aide... Les sujets n'ont pas manqué lors des États généraux de la construction organisés par la Fédération française du bâtiment ce 10 juin 2021 à Lyon. Il en est cependant un qui a cristallisé les inquiétudes : celui des difficultés d'approvisionnement. L'état assure qu'il sera aux côtés des professionnels.

https://www.batiactu.com/edito/matieres-premieres-on-va-accompagner-batiment-assure-62039.php?MD5email=01b412830eb9f28c754e66c306b136b0&utm_source=news_actu&utm_medium=edito&utm_content=article

Plan de relance : Jean Castex lance un comité d'évaluation piloté par Benoît Cœuré

Benoît Cœuré, inspecteur général de l'INSEE et ancien membre du Directoire de la BCE a été choisi pour présider le comité en charge de l'évaluation du plan de relance, qui s'est réuni pour la première fois en fin de semaine dernière. Un comité qui prend la suite d'un autre, institué au printemps 2020 et consacré au suivi des mesures de soutien aux entreprises, qui était déjà présidé par Benoît Cœuré.

<https://www.latribune.fr/economie/france/plan-de-relance-castex-lance-un-comite-d-evaluation-pilote-par-benoit-coeure-886211.html>

DU CÔTÉ DU PARLEMENT

Commission des finances de l'Assemblée nationale : commission d'évaluation des politiques publiques relevant du ministère des outre-mer

Le ministre des Outre-mer était auditionné mercredi dernier par la Commission des Finances de l'Assemblée nationale dans le cadre de l'exécution budgétaire. Voici ce qu'il convient de retenir dans les grandes lignes : un état des lieux de la consommation des lignes budgétaires relevant de la compétence de son ministère a tout d'abord été dressé ; une moindre consommation des crédits inscrits au PLF 2021 sur les programmes 138 (Emploi outre-mer) et 123 (Conditions de vie outre-mer) a pu être relevée compte tenu de l'impact de la crise sanitaire.

Le rapporteur spécial, le Député de Guadeloupe Olivier SERVA, a ainsi rappelé que si la moindre exécution des crédits du programme 138 découlait de la mise en place du dispositif de soutien à l'activité partielle, la baisse de

consommation des crédits du programme 123 était imputable, d'une part, à l'arrêt des chantiers pendant le premier confinement, et d'autre part, au report des réunions d'attribution des différents financements.

Toutefois, le ministre s'est félicité des bons taux de consommation des crédits du programme 123 et notamment de la LBU, après plusieurs exercices marqués par une forte sous-consommation des crédits, résultant notamment d'ajustements paramétriques permettant une mise à disposition plus rapide des crédits et d'un appui à l'ingénierie des collectivités pour la conduite des projets.

Il a également interpellé le ministre sur l'évaluation du montant de compensation des charges sociales en rappelant que la Cour des comptes avait qualifié, dans sa note d'exécution budgétaire pour 2020, la fiabilité des données fournies par l'ACOSS à la DGOM comme insuffisante. L'occasion pour le ministre de rappeler qu'un travail commun est en cours entre ses services et l'ACOSS pour améliorer la prévision.

Enfin, le rapporteur spécial a également tenu à rappeler son inquiétude quant à la non prise en compte des coûts fixes des entreprises ultramarines les plus fragilisées par la crise sanitaire, sujet sur lequel la FEDOM se mobilise depuis plusieurs semaines maintenant.

Voir le replay ici : https://videos.assemblee-nationale.fr/direct.10907272_60c0b98a2fbd0

Et pour en savoir plus sur l'exécution budgétaire 2020, voir la note d'analyse de l'exécution budgétaire 2020 réalisée par la Cour des Comptes en avril 2021 <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-04/NEB-2020-Outre-Mer.pdf>

Géographie de la crise : le député Jean-Noël Barrot livre ses premières analyses

Un choc inégalement réparti sur le territoire, des effets locaux amplificateurs, une amorce d'exode urbain... Le député Jean-Noël Barrot, chargé en janvier 2021 d'une mission relative à l'accompagnement de la sortie de crise et au rebond économique territorial, a présenté un premier point d'étape aux partenaires sociaux, le 8 juin.

https://www.banquedesterritoires.fr/impact-de-la-crise-dans-les-territoires-le-depute-jean-noel-barrot-livre-ses-premieres-analyses?pk_campaign=Flux%20RSS&pk_kwd=2021-06-09&pk_source=Actualit%C3%A9s%20Localtis&pk_medium=RSS

Question écrite de la députée de Martinique Josette Manin sur le renouvellement de l'approuvé de la Commission européenne permettant la délivrance de l'agrément fiscal pour le bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement outre-mer prévue aux articles 199 undecies B et 217 undecies du code général des impôts

<https://questions.assemblee-nationale.fr/q15/15-39438QE.htm>

Commentaire FEDOM : La DGFIP a réaffirmé récemment à la FEDOM son engagement et celui du réseau des DRFIP afin que les solutions les plus adaptées économiquement (notamment afin de garantir le bouclage du plan de financement) et assorties de la meilleure sécurité juridique puissent être trouvées pour les demandes d'agrément concernées, dans l'attente de la signature de l'Approuvé communautaire, dont il faut espérer maintenant qu'elle intervienne dans les meilleurs délais. Les entreprises ultramarines concernées ne doivent pas se retrouver de fait pénalisées par une situation liée aux retards pris par la France dans le cadre de ses obligations communautaires.

Essais nucléaires en Polynésie : la PPL Brotherson rejetée en Commission de la Défense

La proposition de loi « Prise en charge et réparation des conséquences des essais nucléaires français » du député de Polynésie Moetai Brotherson a été examinée ce mercredi en Commission de la Défense. Le texte, qui doit passer en séance le 17 juin, a été rejeté par les députés de la majorité.

DU CÔTÉ DE L'UNION EUROPEENE

Une nouvelle loi européenne redéfinit l'appellation rhum

Une nouvelle réglementation européenne sur les rhums est entrée en vigueur le 25 mai dernier. Elle fait la chasse à l'ajout de sucre et d'arômes artificiels. Désormais, tout rhum avec un taux de sucre supérieur à 20 grammes par litre sera classé dans la catégorie des boissons spiritueuses ou des liqueurs, mais ne pourra plus être appelé "rhum", en Europe.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/une-nouvelle-loi-europeenne-redefinit-l-appellation-rhum-1027021.html>

DU CÔTÉ DES TERRITOIRES

Reprise des croisières dans la Caraïbe à partir de décembre 2021

Les compagnies MSC Croisières et Costa prévoient de lancer leur saison dans la Caraïbe dès le début du mois de décembre. Les vaccins anti-covid ne seront pas obligatoires, mais tous les passagers et les personnels seront systématiquement testés.

<https://www.rci.fm/deuxiles/infos/Caraibes/Reprise-des-croisieres-dans-la-Caraibe-partir-de-Decembre>

MAYOTTE

Projet de loi Mayotte : sollicité sur les rattrapages des droits sociaux, le patronat implique l'état

En réponse à la demande d'accélération du calendrier de convergence des droits issue des consultations du projet de loi Mayotte, les organisations patronales de l'île adressent un courrier au ministre des Outre-mer pour tirer la sonnette d'alarme : dans un contexte économique difficile, toutes les entreprises ne pourront assumer seules une augmentation des charges. Elles appellent l'état à les accompagner et à contribuer lui aussi au pouvoir d'achat des ménages.

<https://lejournaldemayotte.yt/2021/06/08/projet-de-loi-mayotte-sollicite-sur-les-rattrapages-des-droits-sociaux-le-patronat-implique-letat/>

LA REUNION

Annonces du préfet : une satisfaction en demi-teinte pour les professionnels

Face à une situation préoccupante à La Réunion, le préfet s'est exprimé ce mercredi 9 juin. Cependant, une lueur se dévoile, avec la réouverture le 15 juin prochain, de la très grande majorité des établissements recevant du public.

<https://www.linfo.re/la-reunion/societe/annonces-du-prefet-une-satisfaction-en-demi-teinte-pour-les-professionnels>

GUYANE

Maintien des élections territoriales en Guyane | Communiqué de presse

Après avis du conseil scientifique rendu le 5 juin 2021 et consultation des parlementaires, des élus et des acteurs socio-économiques guyanais, réunis par le préfet de Guyane, Thierry Queffelec le 7 juin 2021, le gouvernement a décidé du maintien des élections territoriales en Guyane conformément à l'article 9-bis de la loi relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire. Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

<https://outre-mer.gouv.fr/maintien-des-elections-territoriales-en-guyane-communique-de-presse>

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Un chantier d'envergure pour le terminal de croisière à Saint-Pierre

Les travaux du terminal de croisière vont enfin pouvoir débuter à Saint-Pierre. Après la réception de la grue et le déchargement des 4000 tonnes de matériel, l'heure est à la préparation du site. Un projet en passe de devenir réalité.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/saintpierremiquelon/les-travaux-du-quai-de-croisieres-de-saint-pierre-sont-lances-1029415.html>

MARTINIQUE

François Baltus-Languedoc (Martinique) : « Nous espérons la levée de la septaine d'ici cet été »

A la veille de la levée des motifs impérieux, François Baltus-Languedoc, le directeur général du Comité Martiniquais du Tourisme, estime que la septaine est le dernier frein à desserrer pour une reprise structurelle de l'activité touristique en Martinique. Entretien.

<https://www.lechotouristique.com/article/francois-baltus-languedoc-martinique-nous-esperons-la-levée-de-la-septaine-dici-cet-ete>

GUADELOUPE

Air Caraïbes prête à redéployer ses ailes

La compagnie Air Caraïbes a tenu son assemblée générale annuelle en Guadeloupe avec les actionnaires dont 8% de l'actionariat constitués par les salariés de la compagnie. La direction a présenté le plan de reprise pour cet été et l'arrivée pour la mi-juin du nouvel Airbus A350 000. Elle a aussi présenté aux salariés sa vision de l'avenir et de la fin de l'année 2021.

<https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/air-caraibes-prete-pour-redeployer-ses-ailes-1025410.html>

La Région Guadeloupe au service des entreprises

Inscrit dans le plan de relance économique, la Task Force, nouveau dispositif de la Région Guadeloupe, a permis de recruter 15 jeunes agents. Ils sont diplômés en comptabilité, gestion, management des entreprises, marketing, droit... Sélectionnés sur une soixantaine de postulants, 15 agents accompagneront particulièrement les Très Petites Entreprises et les artisans de Guadeloupe.

<https://www.karibinfo.com/index.php/2021/06/09/la-region-guadeloupe-au-service-des-entreprises/>

NOUVELLE-CALEDONIE

Un Comité des signataires « d'ici à l'été » confirme le ministre des Outremer

Invité de Public-Sénat, le ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, a évoqué la tenue d'un Comité des signataires « d'ici à l'été », probablement à Nouméa. Quant à la date du référendum, elle sera maintenue « même si elle devait être contestée ».

<https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/un-comite-des-signataires-d-ici-a-l-ete-confirme-le-ministre-des-outre-mer-1030999.html>

POLYNESIE FRANCAISE

Hôtellerie, croisière, transport : la pression du vaccin

Comment pousser les employés à se faire vacciner et respecter à la fois la liberté vaccinale ? Une problématique ténue à laquelle font particulièrement face les employés du secteur du tourisme –hôtellerie, croisière, transports...– qui dénoncent parfois des pressions de leurs employeurs. Côté patronat, on affirme jongler entre “sensibilisation” vaccinale des salariés et respect des libertés individuelles.

https://www.tahiti-infos.com/Hotellerie-croisiere-transport-La-pression-du-vaccin_a201211.html

VIE DE LA FEDOM

Commission BTP/Logement : groupe de travail Outremer au sein du Conseil supérieur de la Construction et de l'Efficacité énergétique

Réuni en séance plénière le 8 juin, le CSCEE n'a pas soulevé d'objection sur la proposition, faite conjointement par la FEDOM (Commission BTP/Logement) et la FPI et soutenue par le ministère des Outremer, de mettre en place un groupe consultatif dédié aux Outre-mer afin de mieux recueillir les avis des acteurs ultramarins sur les projets de textes réglementaires pouvant avoir un impact important pour la construction ou la rénovation des bâtiments dans ces régions.

Un travail de réflexion est engagé en son sein ; des propositions lui seront bien entendu communiquées par la FEDOM pour l'étayer.

VIE DES ADHERENTS

Corsair lance deux nouvelles liaisons entre Lyon, Nantes et les Antilles

La compagnie aérienne lancera en fin d'année des vols directs Lyon-Pointe-à-Pitre et Nantes-Fort-de-France, une fois par semaine, du 17 décembre 2021 au 25 mars 2022 pour les vols Lyon/Pointe-à-Pitre et du 16 décembre 2021 au 21 avril 2022 pour les vols Nantes/ Fort-de-France.

<https://www.rci.fm/deuxiles/infos/Economie/Corsair-lance-deux-nouvelles-liaisons-entre-Lyon-Nantes-et-les-Antilles>

LA FEDOM DANS LA PRESSE

Hervé Mariton, nouveau président de la FEDOM

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/politique/herve-mariton-nouveau-president-de-la-fedom-580523.php>

Hervé Mariton, nouveau président de la FEDOM

<https://www.leaderreunion.fr/herve-mariton-nouveau-president-de-la-fedom>

France Relance : la FEDOM et Bpifrance signent une convention

Dans le cadre du Plan France Relance, la FEDOM et Bpifrance signent une convention de partenariat afin de renforcer leur coopération au bénéfice des entreprises ultramarines. Objectif : croiser leurs réseaux et leurs interventions auprès de ces entreprises. Nous publions ici le communiqué commun.

<https://www.ipreunion.com/actualites-reunion/reportage/2021/06/07/entreprises-ultramarines-france-relance-la-fedom-et-bpifrance-signent-une-convention,136284.html>

La Fedom et Bpifrance s'associent pour faire « rayonner les entreprises ultramarines »

<https://www.martinique.franceantilles.fr/actualite/economie/la-fedom-et-bpifrance-s-associent-pour-faire-rayonner-les-entreprises-ultramarines-580408.php>

RAPPORTS, ETUDES, AVIS

L'Autorité polynésienne de la concurrence présente son rapport annuel et sa sérénité retrouvée

Christian Montet a présenté le rapport annuel 2020 de l'Autorité polynésienne de la concurrence, et ses propres observations sur le rapport de la Chambre territoriale des Comptes qui mettait en doute l'efficacité de l'APC.

<https://www.radio1.pf/lapc-presente-son-rapport-annuel-et-sa-serenite-retrouvee/>

VIE DES ADHERENTS

Journée mondiale de la diversité biologique : le point sur les actions menées par Suez Outre-mer et ses filiales

En cette Journée internationale pour la Diversité biologique (ou Biodiversité), Suez Outre-mer fait le point sur les programmes que ses filiales ultramarines soutiennent pour mieux connaître, protéger et restaurer la biodiversité des territoires ultramarins.

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

VIE DES PARTENAIRES

France Relance - Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires : un webinaire d'information pour les entreprises de Mayotte vendredi 18 juin à 10h00 (heure de Mayotte)

Dans le cadre de France Relance, au travers d'une démarche co-construite entre l'état et les régions, l'Etat met en place un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Le « Plan de relance pour l'industrie », opéré par Bpifrance, se décline à travers :

- un volet national («secteurs stratégiques») qui cible spécifiquement certains secteurs stratégiques : aéronautique, automobile, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels pour l'industrie, télécommunication 5G.
- un volet territorial («soutien à l'investissement industriel dans les territoires») qui cible les

investissements industriels à dimension territoriale susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire : il peut s'agir par exemple de création de sites industriels, d'extension, de modernisation d'outils productifs, de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services aux industriels. <http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/>

Afin de présenter le volet territorial de l'appel à projets aux acteurs économiques du territoire intéressés et aux porteurs de projets industriels, un webinaire est organisé par la préfecture de Mayotte le vendredi 18 juin à 10h00 (heure de Mayotte), en partenariat avec la Délégation aux Territoires d'industrie, la Direction générale des Outre-mer et Bpifrance.

Inscription à l'adresse suivante : secretariat-sgar@mayotte.pref.gouv.fr

Lancement du Label Ocean Approved

La Fondation de la Mer annonce l'ouverture des candidatures à la labellisation Ocean Approved®.

Avec ce label construit sur la base du Référentiel Océan, en collaboration avec le ministère de la Mer et avec le support de Bureau Veritas, une nouvelle étape est franchie : les entreprises peuvent maintenant valoriser, rendre visible et crédible leur engagement en faveur de la préservation de l'Océan.

Accessible à tous, en France et à l'international, le label bénéficie d'une gouvernance solide élaborée en pleine cohérence avec les principes du projet de charte des labels RSE publié en février 2021. Un comité de gouvernance dédié au label rassemble des représentants du ministère de la Mer, du Commissariat Général au Développement Durable, de BPI France, de France Invest, d'EpE, du BCG et de Bureau Veritas

Toute l'information détaillée sur les modalités de candidature à la labellisation sont disponibles sur le site www.oceanapproved.org

Vous trouverez ci-après le dossier de presse réalisé pour le lancement : <https://fedom.org/wp-content/uploads/2021/06/Dossier-de-presse-FDM-BV-070621-DEF.pdf>

Le Comité France maritime crée un prix de thèse sur l'économie bleue

« Ce prix vise à promouvoir la recherche dans le domaine de l'économie bleue, à rapprocher le monde de la recherche universitaire des acteurs publics et privés de cette filière et à apporter un regard neuf destiné à mieux éclairer les choix des décideurs publics et privés », indique le CFM dans [un communiqué](#).

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/divers/39691-le-comite-france-maritime-recompense-des-theses-sur-leconomie-bleue?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

BREVES

Les prix des matériaux s'envolent sous l'effet de la reprise économique post-covid

Comme on a pu le constater avec les carburants, le rattrapage de l'activité post covid provoquent une flambée des cours des matières premières. C'est aussi le cas dans le BTP. Un secteur dans lequel tout le monde se demande qui va payer la facture.

<https://www.rci.fm/martinique/infos/Economie/Les-prix-des-materiaux-senvolent-sous-leffet-de-la-reprise-economique-post-covid>

Commentaire FEDOM : ce phénomène conjoncturel est d'autant plus préoccupant dans nos territoires qu'il se greffe à la relative lenteur de la mise en œuvre du PLOM sensé participer à la résolution du manque d'activité structurel. Outre son implication dans l'accélération des mesures du PLOM, la FEDOM a formulé certaines propositions pour y

faire face, notamment le gel des pénalités de retard et la limitation de la durée de validité des devis, sur fond du travail de fond à poursuivre quant à la problématique des délais de paiement des entreprises par la collectivité.

L'Ifremer photographie un volcan sous-marin en éruption à Mayotte

L'Ifremer a publié le 1^{er} juin les images de l'éruption d'un volcan sous-marin au large de Mayotte, captées au cours de la mission Géoflamme, première campagne océanographique dédiée à cette formation géologique, en association avec l'Institut physique du globe de Paris (IPGP).

https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/environnement/39719-lifremer-photographie-un-volcan-sous-marin-en-eruption?utm_source=neolane_fid&utm_medium=email&utm_campaign=lemarin_nl_quotidienne

Bilan de santé des récifs coralliens français, des résultats contrastés selon les territoires

À l'occasion de la journée mondiale des océans, fêtée ce 8 juin, l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor), publie un bilan de santé des récifs coralliens, des herbiers marins et des mangroves.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/bilan-sante-recif-coralliens-francais-resultats-contrastes-selon-territoires-37680.php4>

JOURNAL OFFICIEL

JO du 8.06.2021

Décret n° 2021-724 du 7 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

JO du 9.06.2021

Décret n° 2021-732 du 8 juin 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

[Délibération n° 2021-067 du 7 juin 2021 de la CNIL portant avis sur le projet de décret portant application du II de l'article 1er de la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire \(demande d'avis n° 21010600\)](#)

JO du 10.06.2021

Décret n° 2021-733 du 8 juin 2021 relatif aux dates spécifiques de chasse à Saint-Pierre-et-Miquelon

Décret n° 2021-734 du 8 juin 2021 portant création de la réserve naturelle nationale de l'archipel des Glorieuses (Terres australes et antarctiques françaises)

JO du 11.06.2021

Arrêté du 25 mai 2021 relatif à la constitution des stocks stratégiques pétroliers à Saint-Pierre- et-Miquelon, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

Décision n° 2021-630 du 2 juin 2021 modifiant la décision n° 2010-24 du 7 janvier 2010 modifiée attribuant à la société nationale de programme France Télévisions une ressource radioélectrique pour la diffusion par voie hertzienne terrestre en mode numérique des services de télévision dénommés France 2, France 3, France 4, France 5, France info et Polynésie La 1ère en Polynésie française

Décision n° 2021-631 du 2 juin 2021 modifiant la décision n° 2020-813 du 25 novembre 2020 autorisant la société Réseau outre-mer 1 (ROM 1) à utiliser une ressource radioélectrique pour le multiplexage des programmes des éditeurs de services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne terrestre en mode numérique du réseau OM 1 dans les départements d'outre-mer, les collectivités régies par l'article 74 de la Constitution et en Nouvelle-Calédonie

Décision n° 2021-632 du 2 juin 2021 modifiant la décision n° 2015-317 du 28 juillet 2015 modifiée autorisant la société Tahiti Nui Télévision à utiliser une ressource radioélectrique pour l'édition d'un service de télévision privé généraliste à vocation sociale, culturelle et éducative dénommé TNTV diffusé en clair par voie hertzienne terrestre en mode numérique en Polynésie française